

Royan Deéan Club Natation







ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ROC NATATION 02 février 2016 à 20h30

Présents: M. BESSON Didier, Conseiller Municipal Délégué, M. DEFAUT Dominique, Chef de Service Sports, M. HERTHE Michel Président, Mme RENOUX Carole trésorière.

Excusée: Mme Marine DRU.

11 adhérents présents plus un pouvoir.

A 20h45, le quorum n'étant pas atteint, nous ouvrons

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE.

Rapport moral du président (cf document joint). Approuvé à l'unanimité.

Les représentants de la Mairie nous assurent que nous ne perdrons pas de lignes d'eau supplémentaires la saison prochaine.

Rapport financier (cf bilan joint). Approuvé à l'unanimité.

Sortants du bureau : Mme Eliane HERVAUD et M. HERTHE Michel.

Entrants dans le bureau : Mme AVRARD Elodie, Mme DANTEC Christine, M. DANTEC Christophe, Mme HERTHE-JACQUOT Valérie, Mme JAUD Séverine, M. MERLEAU Jérôme, Mme PECHEUX. Tous sont élus à l'unanimité.



















Royan Decar Club Natation l, Boulevard Clémenceau 17220 Royan

HTTP://EOCNATATION.FEEE.FE

Un bénévole, aujourd'hui, consacre un temps qu'il décide librement, sans contrepartie, et qui peut être de quelques heures par an à plusieurs heures par semaines, sans être rémunéré, dans une action au service de la société. Cependant, les notions du sens et de la reconnaissance conservent, au titre des motivations du bénévole une place prépondérante.

Nous avons accueillis cette saison 2014-2015, 202 adhérents, issus de la communauté d'agglomération du pays royannais.

Or, il se trouve que pour faire fonctionner cette association, seules six personnes sont investies dans le bon déroulement quotidien, des activités proposées.

Face, à la réduction des créneaux, partage oblige, qui nous sont accordés par la mairie, les objectifs, véritables moteurs des éducateurs bénévoles et des dirigeants, deviennent de plus en plus difficiles à atteindre.

De six nageurs aux championnats de France minimes en 2014, nous sommes passés à une seule participante. Nos meilleurs nageurs ont choisi, de construire leurs projets ambitieux, dans des structures, souvent très éloignées, leur offrant des conditions d'entrainement propres au développement de leur talent. D'autres, optant pour la sécurité de la cellule familiale, se sont orientés vers une autre fédération, où leurs compétences acquises au sein de notre structure, leur permettent de briller au plus haut niveau national.

C'est, donc dans ce contexte, que les bénévoles, au regard du sens de leurs actions, décident de redéfinir, librement, le temps qu'il est raisonnable de consacrer à cette association.

Plusieurs fois, au cours de cette saison, nous avons été confrontés, aux absences motivées et de courte durée de nos éducateurs historiques. La situation des nécessaires diplômés bénévoles engagés dans l'accueil de nos adhérents, fait que, maintenant, leur choix de vie s'imagine plus simplement, sans cette activité qui semble être devenue une contrainte, alors qu'elle fut durant des années, une passion. Il faut rappeler, que toutes ces personnes qui vous proposent une surveillance et un suivi de vos activités au sein du club, exercent, en dehors de ces séances, une activité professionnelle.

Engagé, également à titre personnel, dans l'accueil technique des adhérents du ROC natation, je fus et je le suis encore actuellement, dans l'obligation de palier personnellement, à ces absences. Quant sera -t-il alors, en fin de saison, à l'annonce du retrait définitif de quelques-uns de ces éducateurs qualifiés ? Ma fonction de président bénévole et premier responsable de l'association, m'enjoindra -t-elle de multiplier, plus encore, mes heures de présence sur les bassins, afin d'offrir aux adhérents, la prestation technique et sécuritaire qu'ils sont en droit d'attendre?

Deux options, s'offrent alors.

La première serait de réduire le champ de nos activités, en se centrant uniquement sur l'objet des motivations de nos éducateurs bénévoles, et laissé filer tout ce en quoi ils semblent être moins intéressés.

La seconde, qui reste la plus raisonnable, car elle devient un gage de sécurité dans l'accueil de nos adhérents, si on exclue les éventuelles séquences de maladie, serait de s'orienter, vers l'embauche d'un permanent du club, à qui seraient confiées un nombre d'heures suffisant pour constituer un salaire décent.























Royan Desan Club Natation

l, Boulevard Clémenceau 17220 Royan





Cette seconde option risque, à mon avis de marquer, une réelle rupture, dans l'histoire du club et dans ses aspirations, car elle renverrait, à la nécessité d'un accueil d'une plus grande ampleur, et donc des conditions de pratique plus contraignantes, afin d'assurer, des entrés financières plus importantes pour pérenniser cet emploi.

Ce qui signifie en clair, et face au nombre de créneaux qui nous sont alloués, remonter les effectifs du club à 350 membres et augmenter le coût de l'adhésion à 250 euros minimum.

<u>Le comité</u>

Pour administrer, cette structure, nous sommes six personnes, dont deux ont déjà été citées dans les éducateurs du club. Pour ces personnes également, le temps qu'ils pensent être raisonnable de consacrer au Roc Natation, reste motivé par la notion du sens. Or, la lecture du constat de leurs actions, en temps, soucis, Craintes et résultats, propose une balance qu'il faut objectivement qualifiée de défavorable. Nous sommes, constamment dans l'urgence, la réparation et le retard.

Nous avons besoin de vous. Vous qui comprenez, ce qu'est une association sportive et ce qu'elle engendre de complications, dès lors que chacun des exécutants, (élu ou intervenant) est libre de la quitter ou de s'absenter, par leur caractère bénévole.

Nous avons besoin d'être informés des interrogations que peuvent avoir nos groupes adultes, qui représentent une proportion importante de nos adhérents. Informés, également des contingences et suivis des groupes formation, afin d'orienter avec plus de justesse nos jeunes diplômés du passeport de l'eau. Relayés et aidés dans les taches de comptabilité, épaulés et soutenus dans les liaisons avec les mairies et partenaires institutionnels.

Cette multiplication des taches et des soucis qui en résultent deviennent trop lourdes aujourd'hui pour tenir une comparaison positive face aux résultats en termes, d'effectif et sportif, que nous connaissons aujourd'hui. Seuls, et parce que nous nous sentons responsables, nos comptes affichent une belle santé. Mais c'est par une réduction plus qu'importante de nos activités à l'extérieur qui nous fruste énormément que nous sommes en mesure de conclure cette saison sur un bilan financier positif. Pour le reste, beaucoup trop de question restent accrochées aux espérances d'une plus grande compréhension de vous tous, que vous soyez adhérents, partenaires institutionnels ou dirigeants et élus locaux.

> Michel HERTHĒ Président Royan Océan Club Natation





















Bilan pour un exercice 2014/2015

Catégories / Sous-catégories		Débit	Crédit	Solde
	REVENUS			
<u>buvettes</u>	Non affecté :	0,00	247,00	247,00
			Total buvettes	247,00
<u>Licences</u>	Non affecté :	70,00	23 476,00	23 406,00
			Total Licences	23 406,00
Livret Bleu	Non affecté :	33 000,00	34 950,00	1 950,00
			Total Livret Bleu	1 950,00
Sponsoring	Non affecté :	0,00	1 552,00	1 552,00
		Total Sponsoring		1 552,00
Subvention mairie	Non affecté :	0,00	13 050,00	13 050,00
		Total S	13 050,00	
<u>textiles</u>	Non affecté :	0,00	187,00	187,00
			Total textiles	187,00

0 392,00

	DEPENSES				
Affiliation FFN	Non affecté :	387,00	0,00	-387,00	
		Total A	-387,00		
Assurance club	Non affecté :	247,05	0,00	-247,05	
		Total As	-247,05		
Autres frais	Non affecté :	415,50	0,00	-415,50	
		Tota	-415,50		
Autres produits et services	Non affecté :	0,00	79,99	79,99	
		Total Autres produits et services			
cotisation annuelle UROCO	Non affecté :	70,00	0,00	-70,00	
		Total cotisation ann	-70,00		
Engagement au compétition	Non affecté :	1 409,50	0,00	-1 409,50	
		Total Engagement au compétition			
Facture Eurocompte Association N° SGT	Non affecté :	70,96	0,00	-70,96	
	Total Facture Eurocompte Association N° SGT				
frais de compétition	Non affecté :	8 302,22	949,70	-7 352,52	
		Total frais de	-7 352,52		
Frais de fonctionnement saisonnier	Non affecté :	5 458,00	100,00	-5 358,00	
	Tota	Total Frais de fonctionnement saisonnier			
Frais déplacement	Non affecté :	14 419,39	0,00	-14 419,39	

Bilan pour un exercice 2014/2015

Catégories / Sous-catégories		Débit	Crédit	Solde
		Total Frais déplacement		-14 419,39
Frais de secrétarait	Non affecté :	119,11	0,00	-119,11
		Total Frais	-119,11	
<u>Licences</u>	Non affecté :	5 953,00	0,00	-5 953,00
Licences (à préciser)		928,50	0,00	-928,50
			Total Licences	-6 881,50
<u>Matériel</u>	Non affecté :	393,35	0,00	-393,35
		Total Matériel		-393,35
PRLV FREE TELECOM	Non affecté :	351,78	0,00	-351,78
		Total PRLV FF	-351,78	
<u>Stages</u>	Non affecté :	867,14	775,14	-92,00
			Total Stages	-92,00

Total DEPENSES -37 487,67

Bilan de l'exercice : 2 904,33